



LES LIMITES DE LA COMEDIE DU GREENWASHING

ou pourquoi les antagonismes s'exacerbent...

Dans une auto-interview publiée sur le site de la méga firme, Patrick Pouyanné, le PDG de TotalEnergies, n'hésite pas à déclarer : « *Total a pris des mesures fortes pour réduire l'impact de ses activités* ». Sauf que l'entreprise continue d'investir massivement dans de véritables bombes climatiques comme les 400 puits de forages en Ouganda, prolongés par la réalisation d'un pipeline chauffé à 50 °C (sur plus de 1 400 km jusqu'en Tanzanie). En octobre 2020, trois associations (Wild Legal, Sea Shepherd France et Darwin Climax Coalitions) ont porté plainte pour dénoncer son greenwashing et une enquête judiciaire a été ouverte contre le groupe pour « *pratiques commerciales trompeuses* ».

Plus récemment, trois autres associations (dont Greenpeace) ont également porté plainte au civil pour le même motif. Il faut aussi rajouter que selon ses propres documents Total prévoit une empreinte carbone totale à peine réduite d'ici 2030 (par rapport à 2015).



Ceci dit, le greenwashing est bien loin de se limiter au « monstre économique » précité !

Comme le rappellent les auteurs de « *Greenwashing, manuel pour dépolluer le débat public* », prenons l'exemple de la lutte contre les « passoires thermiques ». Elle fait généralement l'unanimité comme action écologique. Pourtant, telle que mise en œuvre aujourd'hui, avec des matériaux industriels fortement émissifs ainsi qu'en raison des impératifs de rentabilité primant sur la qualité, elle permet surtout d'alimenter la croissance du BTP et menace clairement d'être contre-productive.

Nous pouvons encore citer un dispositif qui a littéralement institutionnalisé le greenwashing : le **marché carbone**. A la suite du protocole de Kyoto, les Etats industriels et les industries fossiles instituent des « quotas carbone », autrement dit des **droits à polluer**, et donnent ainsi naissance à un véritable marché spéculatif. Au final, seuls 2% des échanges de crédits carbone ont eu pour effet de réduire les émissions !

Mais si le greenwashing fonctionne, c'est qu'il correspond aussi à une « demande sociale ». Il reste plus pratique de s'abriter dans une sorte de

Juillet / Août 2023 - Numéro 5 – 21 pages

Un mensuel gratuit pour documenter et soutenir les redirections et transitions écologiques sur la région Auvergne Rhône-Alpes !

AU SOMMAIRE

Les limites de la comédie du greenwashing

Interview de Karima de CYCLE ZERO

Inauguration du FAITOUT

L'aquaponie, une filière (résiliente) d'avenir !

Notre sélection d'opportunités

DOSSIER : protégeons les loups !

Dissolution des SLT : communiqué LDH, Alternatiba ANV COP 21

Se documenter

AGENDA

Récits, pour quoi faire ?

Le p'tit compteur

Cette publication est envoyée à **1671 contacts** (698 associations, collectifs et **818 entreprises**) et à **155 personnes**. Les groupes FB et LinkedIn rassemblent par ailleurs **350 personnes** et **46 structures**.

Pour discuter, échanger des infos, vous documenter, rejoignez nos deux groupes

Sur FaceBook, c'est **ICI**

(<https://www.facebook.com/groups/644658780494129>)

et sur LinkedIn, c'est **Là**

(<https://www.linkedin.com/groups/12720983/>)

Cette lettre et les anciens numéros sont sur le site URGENCE ECOLOGIQUE, ICI

Nous écrire :
assorecits@gmail.com

« conjuration du désespoir », au sens d'une pensée magique censée éloigner les démons, que d'accepter le diagnostic. Ce déni est partout. Sur les plateaux télévisés où des activistes du climat se font moqué.es. Sur votre lieu de travail lorsque les collègues préfèrent parler de leur prochain voyage en avion plutôt que de regarder en face l'actualité catastrophique et discuter de ce qu'ils/elles pourraient faire. Quand on vous vend de « l'avion vert », ou quand vous voyez passer devant vous un SUV électrique...



Néanmoins, il y a des limites à tout ! « Le déni socialement organisé de la catastrophe est régulièrement fissuré par les

percées médiatiques des diagnostics brutaux sur l'ampleur du désastre » (ibid). Le greenwashing qui signe la malhonnêteté, le cynisme et l'irresponsabilité des dirigeants et des « puissants » ne va pas pouvoir franchir l'épreuve du principe de réalité. Dit autrement, les mensonges ont beau être gros, cela se voit, et de plus en plus.

C'est pourquoi les opinions se polarisent, les divergences s'aiguisent. Face au « danger » que représentent les mouvements écologistes pour la « réalité alternative » des dominants, les pouvoirs en place (pas seulement en France mais partout dans le monde) pratiquent crescendo les intimidations et la répression brutale. Une partie n'échappent pas aux caméras des médias mainstream. Mais le champ de la répression est encore plus profond. On ne compte plus les tentatives de bâillonnement dont les associations et collectifs sont la cible. Il en va ainsi de cette petite association de protection de l'eau et de l'environnement dans les Deux-Sèvres, l'APIEEE qui vient de se voir retirer des subventions pour avoir, selon la préfecture "participé à l'organisation de la manifestation de Sainte-Soline", (ce qui est faux) et avoir "montré son soutien" au mouvement contre les méga bassines (ce qui est vrai). Ce sont encore les menaces, à peine déguisées et proférées à son encontre, que dénonce l'euro députée Caroline Roose. Des menaces émanant de représentants du syndicat des pêcheurs européens qui défend les intérêts de la pêche industrielle...

Des faits comme cela, nous les voyons de multiplier de jour en jour.

Signaux faibles ou signaux forts, ils signifient que face à l'urgence, face aux catastrophes déjà bien **visibles**, les **antagonismes d'intérêts** ne peuvent plus être dissimulés aussi facilement que dans les années qui ont suivi la COP21 (les accords de Paris, en 2015). C'est maintenant que les actions et que les décisions politiques *adéquates* doivent être prises, car s'il est déjà trop tard pour éviter des impacts majeurs, il

n'est pas trop tard pour éviter des centaines de millions de morts et l'extinction. Oui, nous en sommes bien là. Par conséquent, soit ces décisions sont prises, soit... elles ne le sont pas ! Soit les classes aisées sont taxées et lourdement mises à contribution pour financer les efforts de transition et d'adaptation (ou mieux encore, purement et simplement dépossédées de leur « surplus de richesses » !), soit elles ne le sont pas. Et dans le second cas – qui est largement le plus probable ! - c'est forcément l'échec.

Nous rentrons dans une période de grands troubles, où ce que nous nommons le « mouvement transitionneur » (au sens très large), va devoir trouver les moyens de dynamiser les *initiatives de terrain*, en créant partout des « expérimentations » collectives, des « archipels », pour reprendre la formule d'Alain Damasio. Il nous faut aussi progresser très vite pour mieux accompagner et faciliter les transitions, les bifurcations. Car bien trop d'initiatives ne se concrétisent pas, faute d'avoir trouvé les appuis, les « associé.es », les conseils avisés nécessaires. Mais nous ne pourrons le faire « tranquillement », en « parallèle » et indépendamment de ce qu'il se passe dans la société et sur le terrain politique, comme si nous pouvions simplement faire « sécession ». Quand les terres sont massacrées, notre air empoisonné, les océans vidés de leurs écosystèmes, quand les investissements dans les énergies fossiles se poursuivent, quand on essaye de nous illusionner sur la voiture électrique pour toutes/tous ou sur « l'avion vert », c'est une guerre qui est menée, contre le Vivant, contre nous, contre nos descendant.es. C'est pourquoi nous avons un impératif besoin de renforcer et de développer un puissant mouvement de résistance, y compris si cela signifie être cible de la répression d'Etat.



La récente décision du gouvernement d'interdire les « Soulèvements de la Terre » peut être qualifiée de déclaration de guerre non seulement aux mouvements écologistes, mais au mouvement social dans son ensemble.

Face aux fous, aux irresponsables, aux corrompus, aux avides de dividendes, aux réactionnaires ; face à la dérive ultra-autoritaire, au néo-post-fascisme (qui n'est plus un risque mais une réalité bien présente), **il nous faut être unis et solidaires.**

Régis Dauvois

L'APPLI « CYCLE ZERO »



CYCLE ZERO est une appli qui met en relation des entreprises du BTP et des particuliers ayant besoin de matériaux (en IDF pour l'instant). Karima Lebsir, cofondatrice de cette entreprise nous fait le plaisir de répondre à nos questions.

RéCITs - Bonjour Karima, est-ce que tu peux nous retracer ton parcours et comment est venue cette idée d'application ?

Karima – Je suis architecte de formation et j'étais spécialisée chantiers, avec de grands sièges sociaux, de vastes surfaces de bureaux, des grands magasins, les galeries Lafayette, des « grosses boîtes » parisiennes... Mais j'étais déjà « branchée » économie circulaire. Lors de ma formation (à l'école nationale d'architecture de La Vilette) j'ai fait un workshop sur la question des déchets. Il faut rappeler tout de même que le BTP en France, c'est 69% de la totalité de nos déchets ! J'ai participé à un programme, en Turquie, pour créer une ressourcerie. Et puis, j'étais bien plus intéressée par les actions de réhabilitation / rénovation que par la construction de neuf.

RéCITs – tu as eu d'autres expériences dans la rénovation ?

Karima – Oui, Je suis allée à Naples, où les Cortinas sont de vieilles maisons abandonnées qu'il s'agissait donc de remettre en état. Et puis je suis allée également à Cuba, pour y travailler sur la rénovation d'édifices ainsi que la mise en place d'un marché de récupération. C'était toujours dans le cadre de mes études. Ensuite, mon diplôme en poche, mon premier chantier à été celui des Galeries Lafayette sur les Champs... En 2020, j'ai ouvert mon agence, en parallèle de mon emploi salarié.

RéCITs – mais cela ne te satisfaisait pas 😊 ?

Karima – Non en effet ! J'ai commencé à discuter avec quelques ami.es. Et puis, avec Sélim (qui est également archi) et Jules (qui est designer UX UI), les deux autres futurs co-fondateurs, on a eu envie de vraiment faire quelque chose en rapport avec les déchets. La première chose qui était à prendre en compte était... le portable ! Parce que sur les chantiers, c'est un outil de travail incontournable et, si l'on voulait une *solution simple* sur la gestion des déchets, il fallait une appli. Donc, nous sommes partis de là, avec une première maquette.

On a testé six mois auprès des entreprises. Les chefs de chantiers nous ont donné des idées et des conseils d'amélioration, c'était super intéressant. Ensuite, il a fallu tester auprès des particuliers et une première page de présentation a tout de même rassemblé 3 à 4000 préinscrit.es ! Et nous avons lancé l'application en septembre 2022.

RéCITs – concrètement, comment cela fonctionne ?

Karima – Les déchets des chantiers sont destinés soit à la déchetterie, à l'enfouissement ou à l'incinération, ou encore au recyclage pour certaines filières (menuiseries extérieures en PVC par exemple). Le plus rapide, c'est le réemploi. Mais les normes sont extrêmement strictes pour les entreprises. Avec les particuliers, c'est beaucoup plus simple et nous pouvons aller des matériaux de *gross œuvre* jusqu'à la *déco*. Pratiquement, c'est assez facile : les particuliers s'inscrivent sur l'appli et ils sont géolocalisés. S'ils sont intéressés par une annonce, et dans un rayon de 50 kms, ils réservent et passent prendre les matériaux, et c'est **GRATUIT**. Cette distance est en réflexion et nous pourrions sans doute la moduler en fonction des contextes locaux mais l'idée n'est pas que des personnes fassent 500 kms pour aller chercher les matériaux, ce qui n'aurait plus de sens du point de vue du bilan carbone. De notre côté, nous facturons le service de gestion à l'entreprise. Ce service n'est pas seulement l'appli, c'est le suivi en amont du chantier, les photos des matériaux. Autre précision importante : dans notre modèle économique, l'éthique a une grande place et nous ne vendons aucune donnée.

RéCITs – Les projets ?

Karima – Pour l'instant, il faut que l'on se renforce. Nous aimerions essayer dans d'autres régions en trouvant des personnes pour y développer l'entreprise !

RéCITs – Merci à toi, et vous pouvez compter sur nous pour vous aider à vous implanter dans notre région (voir l'ENCART ci-dessous) !

Le mouvement de CYCLE ZERO vous appartient !

Cycle Zéro est un mouvement qui vise à se diffuser partout en France. **Notre structure est ouverte** à tous.tes ceux et celles qui souhaiteraient propager notre modèle d'économie circulaire.

Contactez-nous pour collaborer dans votre région !

cycle0zero@gmail.com

UN NOUVEAU TIERS LIEUX A OULLINS : LE FAITOUT



RÉCITS était présent à la **journée d'inauguration** (le 27 juin) de ce nouveau Tiers Lieu, dont nous aurons certainement l'occasion de reparler !

A l'origine de la création de ce nouveau Tiers lieu, on trouve deux associations, **Belle Bouffe** et **Singa** Lyon.

Merci à Julie et à Amandine qui ont pris du temps pour nous présenter le lieu, son historique et ce qu'il offre.

Les deux associations fondatrices

Du côté de « **Belle Bouffe** », l'aventure commence en 2018, avec Martin et Marie-Amandine qui travaillent ensemble depuis déjà 3 ans dans l'innovation urbaine. Ils ont eu envie d'aller plus loin et les questions alimentaires leur sont apparues comme étant clés puisqu'elles se situent à la croisée d'enjeux écologiques, politiques, sociaux, économiques et sanitaires.

Depuis 2019, Belle Bouffe accompagne les collectivités, les entreprises et les habitant.es dans la mise en œuvre, l'évaluation et la valorisation d'actions en faveur d'une alimentation de qualité, digne et durable pour toutes et tous. Cela passe par l'animation d'ateliers à destination de tous les publics ainsi que par des formations pour des professionnels, pour acquérir des connaissances et se former à de nouvelles pratiques en matière de transitions alimentaires.

Côté **SINGA**, c'est un mouvement citoyen (international) qui favorise la création de liens entre les personnes réfugiées et les citoyens de la société d'accueil. Les activités sont très diverses : il y a des actions d'information sur le droit d'asile (avec Amnesty International), des soirées « Inspire by Singa » durant lesquelles des membres de la communauté Singa montent sur scène pour partager leurs histoires inspirantes au travers d'une thématique, et encore des activités hebdomadaires (gratuites et ouvertes à tous) autour de la cuisine, du sport, de la culture de chacun.e...

L'investissement des lieux

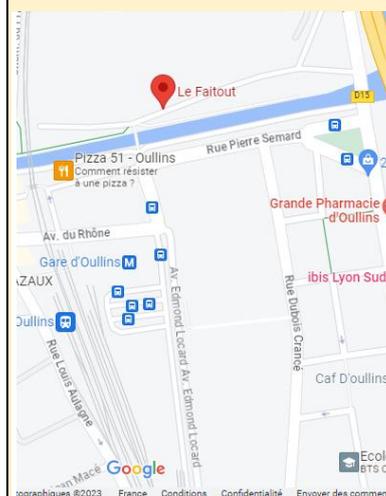
C'est dans une ancienne cantine de cheminots (appartenant à la SNCF Immobilier) et située dans le quartier de la Saulaie à La Mulatière que le Faitout va voir le jour. La première visite du lieu se fait en avril 2021 et les travaux démarrent en janvier 2023. Des entreprises d'insertion ont réalisé le gros œuvre. Ce sont ensuite plusieurs **chantiers participatifs** avec quinze dates et une centaine de personnes, d'une quinzaine de nationalités différentes qui vont permettre de tout rénover.

Tout cela est articulé à des réunions au cours desquelles de multiples discussions sont menées avec les habitants pour co-construire ce nouvel espace : non seulement les aménagements intérieurs mais également les activités en fonction des attentes. Le nom est également choisi collectivement.

Les travaux vont durer deux mois, puis, les associations vont progressivement emménager. Aujourd'hui, le Faitout héberge Belle Bouffe, Singa, les associations « j'accueille », « coexister », refugee food, le Reses, Slow is more, les tisseurs...

Pour y aller :

12 Rue Gabriel Péri,
69350 La Mulatière



Belles initiatives

A la découverte du lieu

Pour les initiatrices.teurs, l'objectif est d'offrir des espaces pour favoriser une plus grande justice sociale et alimentaire sur le territoire, mais aussi d'accompagner à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité. Il s'agit avant tout de créer du lien et d'expérimenter, d'innover au service d'une transition écologique et solidaire. C'est ce qui va inspirer directement l'organisation des espaces.

Au RDC, on découvre une **salle de convivialité** (50 places assises / 100 debouts), une **salle « séminaire »** (30 places assises, 70 debouts), **une cantine** (40 places assises, 65 debouts). La salle de séminaire peut être mise en format « atelier » ou en format « conférence » ou encore en atelier cuisine.

Tous ces espaces sont privatisables pour des **événements** (formations, séminaires, expositions, ateliers participatifs, tables rondes, conférences, projections débats, etc.) avec les habitant.es et associations du quartier.

Concernant la **cantine** (pas de service à table, les gens viennent se servir), elle fonctionne avec deux salariés (Camille et Keren) et sert aussi « **d'espace tremplin** », en permettant à d'autres personnes de découvrir ce que peut être le travail dans une cuisine professionnelle (des porteurs de projet, accompagnés par Singa, ou toute autre personnes qui en a envie).

La cantine travaille avec des produits locaux et de saison, de l'agriculture paysanne. Elle est ouverte le midi le mardi, mercredi et jeudi (avec un menu entrée, plat, dessert à 12 euros). Et, de surcroît, le menu change chaque jour ☺.

Un autre espace de cuisine « pédagogique » est à disposition des habitant.es, membres et partenaires, pour créer des moments de partages et de convivialité. Une buvette est, quant à elle, gérée par des bénévoles.

A l'étage, sur la même surface, on retrouve les espaces de co-working, des petites salles de travail... C'est dans cet espace où le Faitout entend aider à se développer des initiatives de l'économie sociale et solidaire et un programme d'accompagnement d'entrepreneuriat inclusif.

A l'extérieur, le potager (avec petit jardin de la Saulaie) et un projet d'aménagement d'une terrasse viennent compléter le tableau.

Nos plus chaleureuses félicitations à toute l'équipe pour cette impressionnante réalisation et à bientôt pour de riches échanges !

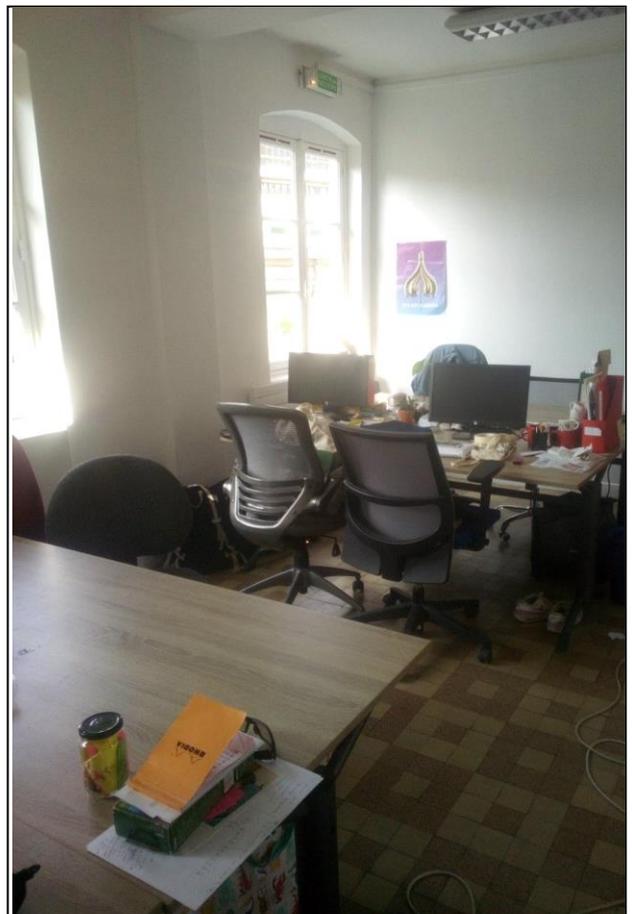
Focus sur le coworking

Un espace de travail partagé en open space est accessible à petits prix pour des initiatives écologiques & solidaires, des entrepreneurs et entrepreneuses, des structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

Chaque personne morale coworkeuse adhère à l'association "**tiers-lieu de l'inclusion et de l'alimentation Lyon Métropole**" (le poste de travail est au prix de 98 euros par mois, avec tous les services du lieu avec la possibilité d'accueillir des clients/partenaires dans les salles de réunion).

En adhérant, les coworkers et coworkeuses :

- sont intégrés•es à la gouvernance de l'espace de travail partagé et participent aux réunions trimestrielles animées par le•la gestionnaire de site. Ces réunions collectives ont pour fonction de favoriser l'interconnaissance, imaginer des projets collectifs, traiter les potentielles difficultés rencontrées dans la vie quotidienne au sein de l'espace, etc.
- s'engagent à prendre soin de l'espace de travail dans lequel iels vivent au quotidien
- adhèrent aux valeurs du lieu
- contribuent à l'animation de la programmation du lieu.



L'AQUAPONIE, UNE FILIERE D'AVENIR ?

Quelques rappels, hydroponie Vs Aquaponie ?

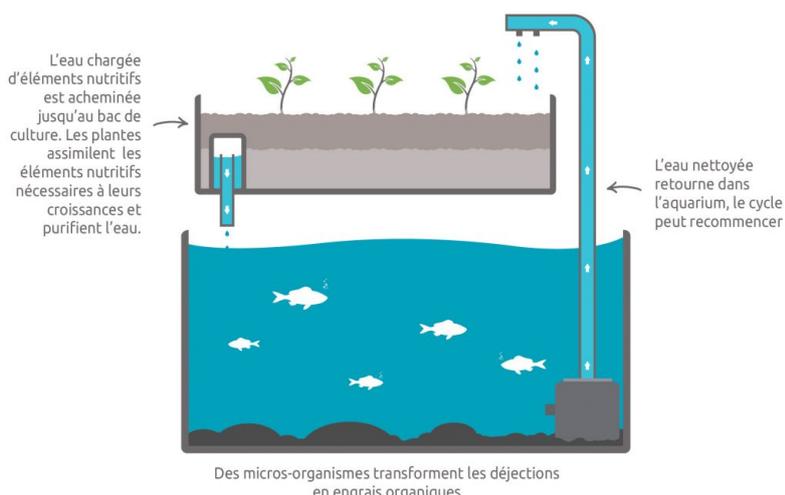
Commençons par « l'hydroponie ». C'est une méthode de culture éprouvée de longue date. Elle est utilisée généralement pour la culture de tomates et de laitues, le plus souvent dans des serres. Les plantes sont cultivées directement dans une solution nutritive à base d'eau contenant tous les éléments nutritifs, minéraux et oligo-éléments essentiels requis par les plantes pour leur croissance et leur fructification.

« Les plantes poussent dans des supports ou substrats inertes tels que des cailloux, des billes d'argile ou bien des tuyaux en NFT qui sont parfois utilisés pour supporter les plantes lors de culture dans des tours verticales. Premier point positif : des économies d'eau substantielles puisque cette pratique utilise généralement seulement 20% de l'eau que nécessite la culture traditionnelle en terre. Le principal problème de l'hydroponie est qu'il faut procéder au remplacement périodique de l'eau appauvrie en éléments nutritifs. C'est le principal coût récurrent de l'hydroponie »

(Source). Les besoins en énergie comprennent l'aération et le pompage de la solution toutes les 4 à 6 heures bien que certains systèmes tournent en continu pour irriguer les racines sans interruption tout au long de la vie des végétaux cultivés. Consommation qui peut être réduite au minimum si la serre est à la lumière naturelle (en intérieur, c'est plus coûteux et nettement moins intéressant). Au final, la culture hydroponique est stable avec un très bon rendement **MAIS** elle a aussi de sérieux inconvénients : il y a rejet de l'eau polluée en sels et cristaux chimiques issus des restes de solutions nutritives, elle requiert l'achat d'engrais, Il n'y a pas de vie dans un système hydroponique et elle est rarement organique. Par ailleurs, les aliments produits sont de piètre qualité, ont un goût d'eau et sont pauvres en nutriments du fait que les hydroponistes ne se concentrent que sur les nutriments N, K et P.

L'aquaponie va offrir d'autres avantages. « C'est une méthode de culture complexe qui a évolué comme une solution efficace pour le recyclage des déchets générés dans l'aquaculture. Basée sur l'écosystème des zones humides dans lesquelles les plantes et les animaux se soutiennent mutuellement, les déchets azotés produits dans l'aquaculture des poissons ou écrevisses sont utilisés comme engrais pour les plantes cultivées en hydroponie » (source : *ibid*)

L'aquaponie est une technique de culture qui consiste à recréer un écosystème miniature dans lequel les déjections de poissons servent d'engrais naturel. L'eau circule en circuit fermé et est entièrement recyclée.



Un site de référence :
<https://www.aquaponie.fr/>

Les avantages :

- Aucun sol n'est nécessaire
- L'écosystème aquaponique est stable et équilibré
- La culture aquaponique est **organique** par défaut : on ne peut traiter sous peine de tuer les poissons et la vie dans le système
- Il n'y a pas de rejets d'eau car l'eau est en circuit totalement fermé
- Le seul intrant nécessaire est la nourriture des poissons
- **90 à 95% d'économies d'eau** comparé à la culture classique et **10 à 15%** comparé à l'hydroponie
- Permet de produire des végétaux mais également du **poisson organique** et **ultra-frais**
- Les aliments sont **riches en nutriments**
- L'aquaponie **coûte moins cher** que l'hydroponie du fait qu'il n'y a que peu d'intrants nécessaires
- On peut produire **la nourriture de ses poissons gratuitement** (lombricompost, élevage de limaces, larves, etc ...)
- Permet la culture en **petits espaces et en zone urbaine**
- Contrairement à l'hydroponie, en aquaponie les légumes ont un vrai **goût naturel**

Quelques petits inconvénients...

- En aquaponie il faut trouver le bon compromis entre le **pH** pour les plantes et l'assimilation des nutriments et le **pH pour les poissons** ce qui limite à un pH de 6,8 à 7.
- L'aquaponie requiert un peu de connaissances en **aquariophilie**
- **Risques de pertes en cas de défaillances mécaniques** dans les installations. Mais ce qui est facilement et rapidement réparable.

Transitions professionnelles

L'aquaponie repose sur le cycle de l'azote. Un système aquaponique est naturellement plein d'azote et des bactéries et vers aident à la dégradation des déchets des poissons en nitrates et nitrites qui peuvent être absorbés par les plantes. L'eau d'un système aquaponique est propre, n'est pas recyclée **et tourne en circuit fermé**. « *Le seul intrant requis dans un système aquaponique est la nourriture des poissons en plus de l'électricité nécessaire au fonctionnement des pompes qui permettent à l'eau de circuler entre les bacs de culture et les bacs à poissons* ». **En conclusion : la FAO décrit l'aquaponie comme « une technologie durable vivement recommandée dans les zones où l'accès à l'eau et au sol sont restreints. »** Il est donc logique que l'aquaponie soit souvent présentée comme *la* solution pour une **agriculture urbaine**.

En faire son métier ?

Dans les pays anglo-saxons, l'aquaponie se développe depuis les années 1970, mais en France, on ne compte que quelques 25 fermes commerciales ([source](#)). Autant dire que si vous tapez « aquaponie » sur le site de pôle emploi, vous n'aurez aucun résultat, et que la filière est à construire. Quelques rares offres peuvent être dénichées épisodiquement, mais elles demeurent extrêmement rares. Comme d'habitude allions-nous dire, le volet « adaptation » aux catastrophes à venir n'est que très peu, ou pas, pensé en France (et pas que). A vous d'estimer si vous acceptez de prendre le risque de vous engager (à plusieurs !) dans un projet de création d'activité, car ce sera, objectivement, la seule possibilité. Une rubrique « *créez votre ferme en aquaponie* » est accessible sur le site aquaponie.fr

Quelle viabilité économique des modèles économiques ?

Reste à savoir quel est le degré de viabilité économique de ces projets et c'est sur ce point que se sont portées nos recherches. Nous avons trouvé quelques pistes intéressantes. Ainsi, il est judicieux de lire l'article « [Viabilité d'une exploitation aquaponique : analyse des causes de la faillite de l'entreprise aquaponique Urban Farmers](#) ». En effet, La viabilité économique des projets en agriculture urbaine peut être difficile, mais en étudiant les échecs, il est possible de mieux comprendre et d'identifier les erreurs à ne pas faire. Vous verrez que le projet était bien trop gourmand en investissements et donc avec des prix ne correspondant pas au marché local. Cet autre article « [Une nouvelle étude propose des scénarios viables pour la production aquaponique de taille moyenne](#) ». Dans ce cas, l'étude conclue **qu'il est possible de développer une exploitation aquaponique de taille moyenne viable en périmètre urbain** à condition d'être placée dans un marché local approprié car les prix à la vente demeurent plus élevés. Cependant, avec l'effondrement prévisible de notre modèle agricole, il n'est pas dit que l'aquaculture ne devienne pas, sous peu, un modèle local (et *participatif*) moins cher que le « traditionnel » ! Il y a aussi l'« [Etude de la faisabilité technico-économique d'un pilote d'aquaponie dans les Pays de la Loire – OPRA](#) ». Pour les auteurs.trices, la rentabilité est bien au rendez-vous, à condition de bien choisir les culture d'espèces (à fortes valeurs ajoutées et adaptées aux saisons comme exemple la truite en hiver pour le poisson ou la fraise en été pour le végétal). Sans compter que le projet aquaponique n'est pas forcément fait seul, et s'intègre dans le modèle économique d'une exploitation qui peut aussi comprendre une dimension citoyenne, avec accueil de stagiaires voulant pratiquer **l'aquaponie domestique**. Etre à même de conseiller, de vendre du matériel, d'aider à l'installation etc. peut donc aussi être une piste professionnelle pertinente. A vous d'investiguer ☺ !

Documents et liens utiles

[L'aquaponie au Quebec](#)

[Ethique : l'aquaponie forcément durable ?](#) (spoiler : tout dépend de la pratique...).

[Tour d'horizon du potentiel de développement de l'aquaponie en France](#) (HAL)

[L'aquaponie domestique, un système en symbiose où tout se transforme et rien ne se perd](#)



[L'aquaponie urbaine pour une alimentation durable - Le projet Aquacosy](#)

[Écosystèmes alimentaires urbains, un projet de ferme verticale en aquaponie](#)

[Porteurs de projet en aquaponie, les premiers pas d'une installation réussie](#)

Formation

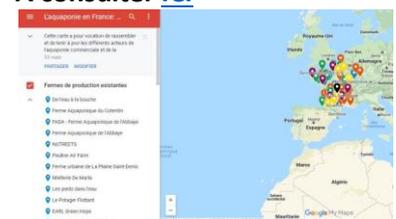
Aquatis propose une formation « Conception, installation et gestion d'une ferme aquaponique commerciale ». C'est [ICI](#).

Vous pouvez aussi rechercher toutes les formations sur le site du **réseau des Carif Oref** (ce site est exhaustif).

<https://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>

Une **cartographie** bien utile des fermes aquaponiques (hors cadre « loisir/ systèmes pour particuliers ») a été créée par **APIVA (Aquaponie, Innovation Végétale et Aquaculture)**.

A consulter ICI



Il existe également une carte européenne de l'aquaponie créée par le réseau européen « COST », toutefois moins complète en ce qui concerne le territoire français, à consulter [ICI](#).

Récits se lance dans l'intermédiation 😊 !

Notre lettre, vous l'aurez compris n'est qu'un support, qui doit permettre de faciliter **les initiatives et les transitions**, que ce soit dans le champ du salariat ou dans la création d'activités non salariées.

Diffusée à plus de **1600 structures**, cette lettre peut aussi être un moyen de vous présenter et de vous faire connaître.

Vous souhaitez avoir un petit encart pour vous présenter, en expliquant les grandes lignes de votre profil, le poste recherché ou le projet travaillé (recherche d'associés) ?

Rédigez-nous une proposition et nous la passerons dans le numéro suivant !

(Nous assurerons la transmission des messages et vous n'êtes donc pas obligés d'indiquer vos coordonnées personnelles).

LA SCOP DES DEUX RIVES RECRUTE UN.E CHARGE.E DE FORMATION DE LEUR POLE LYONNAIS

La Scop les 2 Rives, équipe à taille humaine de 4 personnes, basées à Lyon et Strasbourg, œuvre depuis plus de 10 ans sur les sujets de l'écologie dans le bâtiment par le biais de formations, d'événements, de voyages d'études et de missions de conseil auprès des professionnels du cadre bâti.

Nous souhaitons continuer à développer l'activité de formation de notre pôle lyonnais, ainsi que le rayonnement national de notre démarche de formation, et recherchons notre nouveau.elle chargé.e de formation qui ait envie de contribuer au dynamisme et la coordination de notre pôle Formations. Le poste sera basé à Lyon.

Plus d'informations [ICI](#)

LE DEPARTEMENT DE SAVOIE RECRUTE UN.E CHARGE.E DE MISSIONS ACTIVITE PLEINE NATURE

Missions :

- Le chargé de mission activités de pleine nature co-anime/anime la commission départementale des espaces sites et itinéraires (CDESI) sous l'égide de sa Présidente,
- Il coordonne et fédère des initiatives portées par les membres et partenaires de la CDESI en lien avec les techniciens APN et randonnée du service
- Il impulse également des démarches favorisant notamment la meilleure conciliation des usages et la sensibilisation aux bonnes pratiques, en collaboration avec les partenaires des territoires, représentants de l'Etat, etc...
- Il fait vivre le réseau des partenaires de la CDESI pour renforcer la dynamique.

Candidature à faire avant le 19 juillet. Plus d'informations [ICI](#).

LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT D'AURA RECRUTE UN.E CONSEILLER ENVIRONNEMENT PROXIIMITE

Localisation : Grenoble ou Bourgoin-Jallieu

Missions :

- Accompagnement individuel de premier niveau sur l'environnement (approche globale et économique)
- Réalisation des actions collectives Environnement à destination des entreprises artisanales
- Déploiement de l'offre de service Environnement auprès des collectivités locales de l'Isère
- Participation au réseau environnement en lien avec la cellule d'animation régionale

Plus d'informations [ICI](#).

L&M ASSOCIES RECRUTE UN.E CHEF.FE DE PROJET

L&M et associés, agence de communication spécialisée, vous propose une mission d'intérêt général qui consiste à encadrer et coordonner le travail d'une équipe d'éco-animateurs en charge de la distribution des kits biodéchets et de la sensibilisation les usagers au tri des déchets alimentaires sur le territoire de Roannais Agglomération. Le poste est à pourvoir à **Roanne** (42).

Le (la) chef(de) de projet aura pour mission l'encadrement de 6 éco-animateurs avec : Gestion et anticipation des plannings, gestion de l'équipe, organisation de la remontée d'informations terrain (reporting), accompagnement terrain des agents, rédactions des rapports, gestion de la relation client, prise de contacts avec les relais terrain.

Plus d'informations [ICI](#)

PROTEGEONS LES LOUPS !

La polémique fait rage sur la « réintroduction » du loup. Il ne se passe pas une semaine sans un article concernant une attaque de troupeau. Le 7 juin, c'était encore quatre brebis qui étaient tuées sur une exploitation de Montlainsia dans le Jura.



L'association de l'éleveuse, "Les éleveurs ovins francs-comtois" a réagi en publiant une lettre ouverte signée de son président : « La situation est devenue hors de contrôle, ne fermons plus les yeux ! L'objectif national du maintien de l'espèce est largement dépassé, la race lupine n'est plus en danger, notre métier l'est devenu avec chaque semaine de mauvaises nouvelles ».

Sauf que ces propos sont faux. Il y aurait un millier de loups en France selon l'OFB et selon une [étude de 2017](#), la "taille minimum de population viable" pour le loup est de **2 500 à 5 000** ». Une étude que France3 Région balaye d'un revers de main, en affirmant que ce chiffre n'a jamais été calculé « pour la France ». Nouvelle contre-vérité puisque « L'avis rendu dans cette expertise porte donc exclusivement sur les aspects biologiques de la conservation et de la

déclinaison opérationnelle en termes de cadre de gestion d'une population de loups en France. » (p 4 de l'étude). Mais peu importe. Ce qui semble compter bien plus, c'est le communiqué de la Chambre régionale d'agriculture. Le 26 mai, la « profession agricole de Bourgogne-Franche-Comté » réaffirme péremptoirement « que la cohabitation entre le loup et l'élevage est impossible et parfaitement illusoire ». Affaire classée donc ! Il faut éliminer les loups qui ne servent à rien et qui tuent nos troupeaux via « une régulation efficace, réglementée »... Et cela pour « garantir la souveraineté alimentaire, le bien-être animal, l'aménagement et l'entretien des territoires... », rien de moins. Le communiqué condamne « L'absence de réactions proportionnelles à la gravité de la situation » qui « conduira de façon inévitable et certaine à la disparition d'un mode d'élevage extensif à l'herbe, remarquable de par la biodiversité qu'il engendre, et si plébiscité par la société ». Et par ailleurs « Au-delà, la présence du loup interroge et préoccupe désormais toute forme d'activité déployée dans les territoires ruraux (tourisme, mobilité douce, VTT, randonnée...) ».

L'immonde bête est donc de retour et va ruiner notre si belle civilisation et même nos efforts de transition écologique, telle est la musique entendue !

Que d'aveuglement dans ces propos, que de désinformation ! Ou de parfaite mauvaise foi ? Précisons déjà, que pour l'heure, rien ne prouve encore que l'attaque qui a déclenché l'ire de la chambre d'agriculture, soit l'œuvre de loups. Ensuite, ce haro illustre parfaitement une méconnaissance profondément ancrée sur ce qu'est la biodiversité, les écosystèmes et sur ce que peut et doit être la place des loups. Il serait temps de rétablir quelques vérités. C'est l'objet de ce dossier.

Vous avez dit « Utilité » ?

Avant de traiter du sujet de la « cohabitation » avec le loup (et donc sur les attaques), il est nécessaire de revenir sur « l'intérêt » de sa présence. Mais parler seulement « d'utilité » n'est-il pas aussi problématique ?

Il y a beaucoup de choses à dire sur « l'utilité » du loup, bien que nous pensions qu'il n'est pas très recommandé de penser de manière « utilitariste ». La « nature » n'aurait-elle de valeur que si, et seulement si, elle sert notre « confort » ? Pour nous, **le loup a une valeur en lui-même**. Autrement dit, il a le droit de vivre et d'habiter notre planète autant (sinon plus ?) que nous, qui sommes l'espèce la plus destructrice de toutes, et de loin ! Sans compter que nous trouvons pour le moins curieuse cette parole des éleveurs, qui s'affirment « soucieux du bien-être de leurs bêtes » alors que les bêtes en question finissent à l'abattoir. Ce qui concerne aussi les productions laitières puisque les agneaux d'herbage sont abattus entre 3 et 12 mois. **Dans ces élevages « allaitants », les brebis reproductrices sont envoyées à l'abattoir vers l'âge de 7-8 ans (source L214). En réalité, ce qui est reproché au loup est... de s'être servi avant nous !** Sauf que lui, ne sait pas faire autrement... **Alors, qui est le « nuisible » ?**

Le loup, un enjeu fort pour la biodiversité !

Il faut bien le dire, tout dépend de la vision dans laquelle on s'inscrit. Si l'on rêve d'artificialiser encore les sols pour construire de nouvelles résidences secondaires, des autoroutes, des centres commerciaux et d'immenses parkings, bref une civilisation totalement « minérale », alors le loup peut en effet être vu comme un pur « parasite » ! Mais nous savons ce qu'il y a au bout du chemin : notre extinction en tant qu'espèce.

Si, par contre, on s'inscrit dans une perspective, la seule viable de notre point de vue, de **réensauvagement** de nos territoires en réinstaurant de véritables espaces (relativement) naturels, nous allons regarder le loup tout autrement.

Il faut d'abord savoir que le loup est un indispensable régulateur du nombre d'herbivores, en permettant à la forêt de prospérer (Source [ICI](#)). Ces forêts dont le rôle de puit carbone a toujours été et sera encore plus précieux dans l'avenir. Ils régulent le nombre de Cerfs et de sangliers en évitant ce que l'on appelle « la cascade trophique ».



Ainsi : « Un phénomène de « cascade trophique » été observé dans plusieurs parcs nationaux aux États-Unis et au Canada. Cette cascade se produit quand l'absence d'un grand prédateur comme le loup affecte un écosystème entier, jusqu'à la végétation, et cause une perte importante de biodiversité. L'absence de loups favorise par exemple l'augmentation des cervidés comme l'original, le cerf ou le wapiti, mais sans menaces, ces cervidés deviennent un peu paresseux, moins vigilants et se déplacent peu sur le territoire, ce qui entraîne un broutage excessif. Comme l'abondance de plantes et d'arbres est essentielle au maintien d'un écosystème en santé, le déclin végétal entraîne la chute de plusieurs autres espèces importantes, comme les castors et les oiseaux chanteurs qui compétitionnent difficilement avec les grands herbivores, qui consomment les ressources végétales en trop grandes quantités. » (Source [ICI](#))

Judith Sitters, écologiste qui étudie les effets des grands herbivores sur les écosystèmes, précise ce qu'est la notion, bénéfique, de « paysage de la peur » (ou « *landscapes of fear* ») qui apparaît lorsqu'une population de loups s'établit à un endroit donné :

« Les proies vont éviter les lieux où elles se sentent en danger, ce qui a des conséquences importantes sur la nature environnante. Cet effet a été décrit en détails lorsque des dizaines de loups canadiens ont été réintroduits dans le parc de Yellowstone, aux États-Unis, en 1995. Les cerfs se sont mis à éviter certaines zones, comme les abords des rivières. Les jeunes arbres pouvaient alors croître naturellement et la forêt a commencé à s'étendre. Une bonne nouvelle pour les castors, qui se sont lancés dans de vastes opérations de construction. Leurs travaux ont même réussi à déplacer les lits des cours d'eau. Tout cela grâce aux loups ! Eaux calmes et eaux vives se sont alternées et ont créé des mares çà et là. Un véritable coup de boost pour la biodiversité : le nombre d'espèces de poissons, d'oiseaux et d'insectes a augmenté à vue d'œil. Les super-prédateurs provoquent une « cascade trophique », qui se déverse sur la chaîne alimentaire telle des trombes d'eau. » (Source)

Pour compléter, la disparition du loup dans une région signifie souvent l'implantation de coyotes (avec, à la clé, beaucoup plus d'ennuis pour les éleveurs !). Lorsque notre super-prédateur est absent, les coyotes et le chacal doré prospèrent (le chacal doré a été repéré en France pour la première fois en 2017 en Haute Savoie), et tendent à décimer les populations de prédateurs indigènes, comme le renard roux, le raton laveur.

Ensuite, les loups ne sont pas que des régulateurs, **ils nourrissent l'écosystème**. Ils répartissent les carcasses de leurs proies sur de larges zones, ce qui permet aux aigles, lynx, belettes, scarabées, et autres charognards, de se nourrir plus facilement. Ces carcasses sont aussi bénéfiques pour les sols. Elles apportent des nutriments comme l'azote. (Source).



En s'attaquant à des proies malades, le loup contribue à la prévention des épizooties (épidémies touchant les populations animales).

Le « grand méchant loup »...

Mais si la présence du loup est si bénéfique, comment se fait-il que nous le redoutions autant ? Question sans doute naïve, car c'est une longue, très longue, histoire qui oscille entre peur, détestation et vénération.

Comme est rappelé sur le site du Parc de Courzieu : « *Présent sur la quasi-totalité du territoire français il y a 200 ans, le loup a été entièrement exterminé dans les années 1920 à 1940. En cause : sa réputation erronée de prédateur sanguinaire, mais aussi l'attrait représenté par sa fourrure* » ...

Jamais domestiqué, à la différence de son compère l'ours, il a nourri plus de mythes et de légendes qu'aucun autre animal. Le loup, animal qui chasse en meute, réputé cruel et sans pitié, a été très tôt honoré par les peuples nomades ou guerriers comme l'attestent encore beaucoup de noms propres. ([Source](#)).

Les Spartiates côtoyaient le loup gris (loup commun d'Europe) dans les montagnes du Péloponnèse et l'avaient en grande estime. Les Romains, peuple sédentaire mais guerrier, respectaient aussi le loup (*lupus* en latin). Cet animal était dédié à Mars, dieu de la guerre, et quand il pointait son nez avant une bataille, les Romains y voyaient la promesse de la victoire ! ([Source](#)) C'est à une louve que Rémus et Romulus, héros fondateurs de Rome, ont dû leur survie...

Il y a deux mille ans, en Gaule et dans l'empire romain, les défrichements et la culture intensive avaient quelque peu réduit la place des loups et de la faune sauvage. Tout change à l'époque barbare, sous le haut Moyen Âge. En Europe occidentale, l'extension des friches et de la forêt s'accompagne du retour en force des loups. Dans un monde sous la menace permanente de la famine, le loup est omniprésent autour des villages.



À la fin de la guerre de Cent Ans, alors que s'entretuent Armagnacs et Bourguignons, les loups font leur entrée dans Paris ([Source](#)).

Le pire intervient entre 1436 et 1440. En région parisienne, on compte 60 à 80 victimes et dans le Valois les loups sortent des forêts pour courir la campagne plusieurs mois durant (*ibid*).

Lors de la grande famine de 1692-1694, période durant laquelle 2,8 millions d'habitants sont morts, les loups, affamés également, perpétuent des attaques. Sa réputation est faite...

Avant d'être retranscrit par Charles Perrault en France (en 1697) et les frères Grimm, en Allemagne (1812), le « petit chaperon rouge » est un conte populaire de tradition orale. Les paysans français racontaient l'histoire dès le XIVe siècle.

Toutefois, en allant à l'encontre des fantasmes, les interactions entre le loup et les humains ont fait l'objet de nombreuses recherches. Comme le souligne **J-M Landry** « *on semble souvent oublier que tous les animaux, sauvages et domestiques, peuvent interférer avec l'homme* ». Il y a aussi des contacts neutres, voire parfois amicaux. On oublie « *que le loup est le premier animal à être avoir domestiqué, au Paléolithique supérieur. Certains individus s'étant apparemment approchés de campements humains pour profiter des restes* ».

Par ailleurs, il faut noter que « *la majorité des agressions sont imputables à des animaux enragés. Mais il ne faut pas non plus déformer la réalité : « de nombreux loups sains sont également à l'origine de tels faits, aussi bien aux époques modernes et révolutionnaire qu'après la Seconde Guerre mondiale (...)* ».

Cependant, « *peu de ces attaques ont fait l'objet d'une étude scientifique et leur signalement est*

généralement basé sur des sources médiatiques (...) Par ailleurs, certains témoignages font état d'une attaque par le loup, alors que l'image de l'animal capturé ou tué est celle d'un chien »

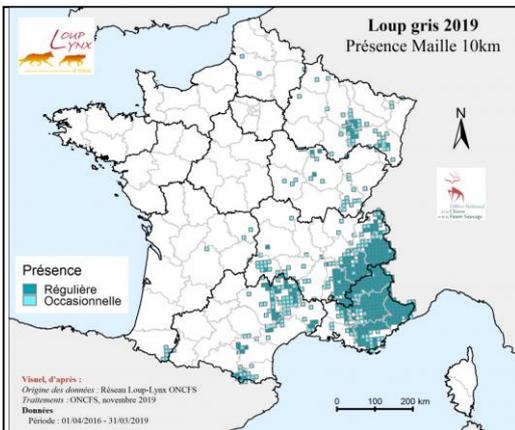
En conclusion sur ce point, toutes ces attaques, souvent non avérées, sont extrêmement rares. Pour J-M Landry « Dans la plupart des cas, en Europe, les loups n'étaient pas dangereux ». Pour Tschudi, dans son livre « Le Monde des Alpes » : « Nous ne connaissons guère d'exemples où, après avoir été blessé, le loup se soit jeté sur le chasseur comme l'ours le fait ordinairement, il paraît plutôt que c'est l'excès seul de faim qui lui donne le courage de s'attaquer à l'homme ».

Jusqu'à l'orée du XIXe siècle, les loups auront donc été dans la conscience publique un fléau économique et surtout une des grandes terreurs des campagnes. Sans doute aussi parce que ce **super prédateur** étaient (est ?) vu comme un « concurrent » direct pour l'Homme.

Résultat : « Le loup est probablement l'une des espèces que l'homme se soit le plus acharné à détruire, par tous les moyens possibles et souvent avec violence » (histoire de bien démontrer sa supériorité ?). Au cours du XIXème siècle, les populations de loups seront massivement massacrées ([source](#)) par les fusils, les pièges, le poison jusqu'à l'éradication complète. Le dernier loup est tué en 1940 à Javerlhac.



Le retour du loup



Situation loup sur le territoire français | OFB |
Le loup en France

Il faut préciser que le loup **n'a jamais été « réintroduit »** ! L'expansion géographique et numérique du loup en Italie, dans les Alpes et dans d'autres régions européennes est uniquement due à la dynamique naturelle de l'espèce ([source](#)), ainsi qu'à l'abandon de nombreuses terres agricoles et la création de Parcs nationaux. Pour voir les loups réapparaître en France, il faut attendre la fin des années 1980.

Le 27 décembre 1987, un loup est abattu dans les Alpes-Maritimes. D'origine italienne, il a sévi sur les troupeaux entre avril et octobre de la même année. Début novembre 1992, deux individus sont observés dans le parc du Mercantour. A l'automne 1994, deux attaques ont lieu dans le canton du Valais (Suisse), où la présence du loup sera confirmée l'été suivant. Dès lors, la nouvelle guerre est déclarée !

A lire ou à relire, l'article de Jean-Pierre Lamic, accompagnateur en montagne (sur « Voyager autrement » : « Le retour du loup : ce que l'on ne nous dit pas... »).

Courts extraits : « Qu'on ne se méprenne pas, je respecte aussi la plupart d'entre eux (les éleveurs), ceux qui, par leur travail dans les Alpes, en maintenant des troupeaux en altitude, aident à la préservation de la biodiversité » (...) « En revanche, que dire de ce que j'ai pu observer sur le terrain à de nombreuses reprises ? Des brebis, souvent une quinzaine, laissées seules à plus de 2 300 mètres d'altitude, voire plus, errant sous un col frontalier... Plusieurs fois, j'ai détourné mon chemin pour éviter une rencontre impromptue avec un Patou. Mais de chien, comme de berger, il n'y en avait pas... » « Cet été, en pleine polémique (...) « suite à plusieurs attaques, j'ai même croisé un troupeau entier, composé d'une cinquantaine de bêtes disséminées, seules à cinq cent mètres de la frontière italienne » (...) « À partir de ces observations, il est possible de conclure – soit que certains bergers continuent à appliquer des méthodes d'élevage non adaptées au milieu naturel environnant

– soit que ces agissements révèlent une volonté délibérée de créer le problème avec le loup.

À quelle fin me direz-vous ? Et bien tout cela pourrait bien être de nature idéologique et politique. Et il semble que la pression exercée par ces mêmes éleveurs sur les pouvoirs publics pour obtenir un plan d'abattage des loups fonctionne... ». (Source : [ICI](#))

Loup et pastoralisme

Jean-Marc Landry, biologiste de formation, est un spécialiste du loup. Avec sa fondation, il prône la coexistence entre le loup et le pastoralisme. Il a publié *Le loup*, chez Delachaux et Niestlé, en 2018. Un ouvrage exhaustif sur cet animal et qui expose également les moyens à envisager pour assurer la protection des troupeaux. Pour lui, le loup a surtout cette particularité d'avoir toujours vécu à proximité de l'homme et le premier clivage vient du fait que les gens ne se connaissent pas : *« les pro-loup ne savent pas ce qu'est la réalité du métier d'éleveur tandis que le monde de l'élevage ne comprend pas ce qui se passe avec la colonisation par le loup, et la perte d'emprise de l'homme qui abandonne certaines régions agricoles »*. Ainsi, le loup serait un révélateur de certaines difficultés actuelles du monde rural. Mais non la cause qui est à plutôt à rechercher du côté de l'industrialisation de l'élevage !

Pour Jean-Marc Landry, *« Il faut revoir le choix des chiens de protection en France, il faut des chiens capables de cohabiter avec l'humain tout en se confrontant aux loups. Il faut aussi travailler sur des systèmes de clôture qui empêchent le loup d'entrer dévorer des brebis dans un enclos »* (Source [ICI](#)).

De même, il est possible *« d'installer des barrières physiques, effaroucheurs statiques, avoir un réseau de soutien aux éleveurs pour mettre en place et former à la protection des bêtes avec les chiens »* (...) *« Nous pouvons aussi utiliser les odeurs pour marquer des territoires et créer des biofences, c'est-à-dire des frontières olfactives, que le prédateur ne semble pas franchir. Une telle mesure est provisoire et doit servir à gagner du temps pour mettre en place des mesures à long terme »*.

D'autres éléments sont encore à prendre en compte, notamment le fait que *lorsque les loups tués sont des mâles dominants*, cela peut entraîner une dispersion

de leur meute. Les loups solitaires doivent alors chasser seuls et sont davantage susceptibles d'attaquer des animaux domestiques. Bref, il existe moult solutions mais il faut d'abord apprendre à connaître le loup avant de pouvoir les élaborer.

Nous rajouterons que, comme dans le passé lointain, il faut être prudent sur l'identification de « l'agresseur ».

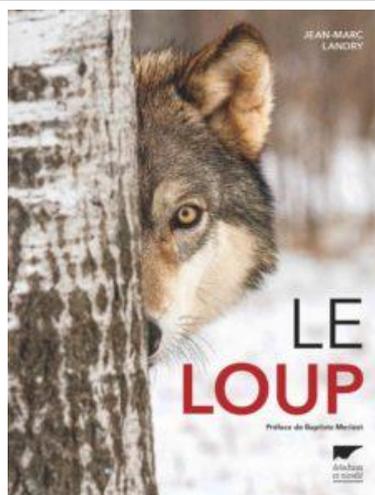
Bien souvent, ce sont aussi des chiens abandonnés (plus de **100 000 chiens** abandonnés chaque année rien qu'en France), ou le [chacal doré](#) qui a fait également sa réapparition.



Pour qui connaît bien nos campagnes (et nous en avons personnellement fait les frais !) il n'est pas rare de croiser des chiens de ferme, laissés à eux-mêmes, et qui s'attaquent aux troupeaux ou aux promeneurs. Un exemple, et pour prouver que nous ne fabulons pas, en novembre 2021, les maires de Saint-Victor et de Saint-Félicien (Ardèche) lançaient un [appel à témoins](#) pour identifier, photos à l'appui, les chiens qui divaguaient et étaient responsables d'environ **250 attaques d'animaux** sur les deux communes les six années précédentes !

Au final, au lieu de vouloir autoriser les tirs, nous avons toutes les solutions pour créer les conditions de la « cohabitation »... En sachant que le loup est toujours considéré « en danger » dans plusieurs régions, comme les Alpes, la Scandinavie ou l'Allemagne ([Source](#)).

Régis Dauxois



Une lecture incontournable !

Premier animal à avoir été domestiqué, bien avant le bétail, le loup reste relativement mal connu et demeure victime de nombreuses idées reçues. Pourtant, ni ange, ni démon, il cherche à (sur)vivre dans un environnement dont les équilibres ont été profondément perturbés par l'homme. Le but de ce livre est de présenter le loup en toute objectivité. Il dresse ainsi un portrait très détaillé et magnifiquement illustré de ce canidé, transmettant les dernières avancées de nos connaissances à son endroit : évolution de l'espèce à travers les âges, nouveaux points de vue sur la hiérarchie au sein d'une meute et sur l'élevage des petits, ou encore éléments innovants sur la protection des troupeaux. Ce livre est une invitation à plonger dans l'intimité de l'une des espèces les plus fascinantes qui soient.

Biologiste et éthologue diplômé de l'Université de Neuchâtel, le jurassien Jean-Marc Landry s'est également formé à l'institut de recherche Wolf Park (Etats-Unis). Ses voyages d'observation, conférences et contacts internationaux font de lui l'un des plus éminents spécialistes du loup en système pastoral. Alors pour ou contre le loup ? Plutôt que de choisir un camp, l'auteur plaide pour une troisième voie, respectueuse des équilibres naturels.

Se documenter

DISSOLUTION DES « SOULEVEMENTS DE LA TERRE » - COMMUNIQUE LDH

Le gouvernement a confirmé ce matin la dissolution administrative des Soulèvements de la Terre par décret en conseil des ministres. Cette décision intervient dans un climat particulièrement hostile à ce mouvement écologiste, appelant sans ambages à le réduire au silence ainsi que ses soutiens.

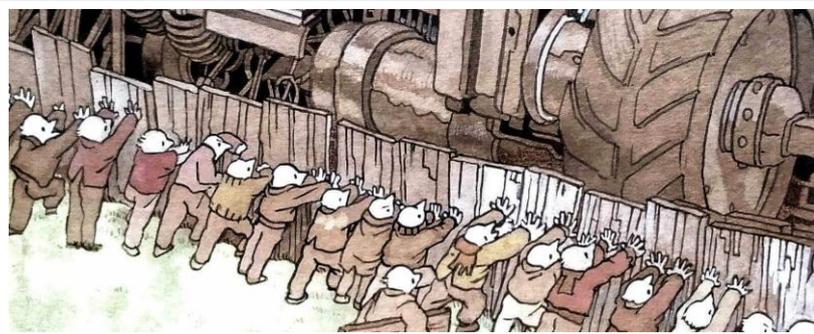
Comme le montraient déjà de précédentes déclarations gouvernementales, réunir les critères juridiques d'une dissolution administrative passe au second plan derrière l'instrumentalisation politique, visant entre autres à justifier a posteriori les excès de violence de la répression de la manifestation du 25 mars à Sainte-Soline. La procédure de dissolution administrative se prête de plus en plus à de telles confusions, surtout depuis l'élargissement des critères issus de la loi « séparatisme », et est en passe de devenir un acte banalisé de l'exécutif face à une contestation politique. Ce n'est pas acceptable. Si des actions tombent sous le coup de la loi, s'il y a provocation à des agissements violents, la recherche d'infractions devrait être portée devant la justice, dans le respect des droits de la défense. C'est là que la confusion redouble.

En effet, la dissolution administrative se confirme après l'ouverture d'une information judiciaire, qui a occasionné de nombreuses gardes à vue au début du mois de juin, autour de sabotages menés sur une infrastructure de Lafarge, sans charges retenues finalement. L'argumentaire du gouvernement a été complété dans l'intervalle. L'absence de césure claire entre la procédure judiciaire et la préparation d'une décision administrative par les services du ministère de l'Intérieur est alarmante, d'autant qu'il apparaît que les personnes interpellées ont été interrogées sur leurs opinions politiques et leur perception de la radicalité.

Plus inquiétant encore, hier, à la veille de l'adoption du décret, plusieurs membres du mouvement ont été placés en garde à vue, produisant un effet déstabilisateur à un moment crucial. La mobilisation d'agents de l'antiterrorisme pour cette opération fait écho à la diatribe du ministère de l'Intérieur contre « l'écoterrorisme », pour jeter l'anathème et délégitimer la mobilisation politique en matière d'écologie.

Nous ne nous résoudrons pas à la remise en cause des libertés d'association, de manifestation, d'expression, ainsi que des droits de la défense que sous-tend le décret de dissolution. La LDH (Ligue des droits de l'Homme) appelle à rejoindre les rassemblements dénonçant la dissolution administrative des Soulèvements de la Terre.

Paris, le 21 juin 2023



Le site web de SLT ne peut plus être utilisé, mais vous pouvez suivre les informations sur le blog médiapart :

<https://blogs.mediapart.fr/les-ami-es-des-soulevements-de-la-terre/blog>

Vous pouvez aussi comme plus de 2 000 personnes et de nombreuses organisations vous associer au recours. Rdv par [ici](#).

COMMUNIQUE ALTERNATIBA / ANV COP 21

En réaction à la dissolution du mouvement des Soulèvements de la Terre, Alternatiba et ANV-COP21 dénoncent une nouvelle atteinte aux libertés associatives et appellent à participer aux rassemblements de soutien.

Pour Alternatiba et Action non-violente COP21, la répression irresponsable, mise en place lors des mobilisations contre des projets néfastes pour le climat et nos conditions de vie sur Terre, se poursuit aujourd'hui avec la dissolution du mouvement des Soulèvements de la Terre, qui constitue une grave atteinte aux libertés associatives.

« Le gouvernement multiplie les attaques envers les associations qui jouent un rôle de contre-pouvoir et œuvrent pour l'intérêt général : menaces envers Alternatiba Poitiers pour l'organisation d'une formation à la désobéissance civile non-violente, menaces envers la Ligue des Droits de l'Homme suite à leur travail d'observation des violences policières, et maintenant l'utilisation de la "loi séparatisme" pour dissoudre les Soulèvements de la Terre. Ces attaques constituent une grave menace pour la cohésion et pour les valeurs de notre société. Avec nos partenaires du monde associatif, nous dénonçons cette dissolution qui est un franchissement de seuil dans les attaques répétées contre les libertés fondamentales », réagit Fanny Delahalle, porte-parole d'Alternatiba.

« Les revendications politiques appellent des réponses politiques. Les pouvoirs publics soutiennent ces projets néfastes en leur allouant des millions d'euros de subventions au lieu d'investir cet argent précieux dans la transformation écologique et sociale de nos territoires. Incapable de se montrer à la hauteur des crises climatique et démocratique en cours, le gouvernement aggrave encore la situation en s'attaquant aux libertés fondamentales des personnes qui alertent sur ces projets climaticides », déclare Emma Tosini, porte-parole d'ANV-COP21.

Alternatiba et ANV-COP21 appellent aux rassemblements de soutien devant les préfectures ce mercredi 21 juin ce soir partout en France, de manière non-violente, pour protester contre le choix de la dissolution des Soulèvements de la Terre et pour la défense des libertés associatives.

Se documenter

ARCTIQUE : DES ETES SANS GLACE DE MER PROBABLES DES 2030

Après des décennies à alerter, une équipe de scientifiques vient d'estimer que l'Arctique pourrait être privé de glace de mer (banquise) en été dès les années 2030. "C'est environ une décennie plus tôt que les récentes projections du Giec", souligne Seung-Ki Min, co-auteur de l'article. Cela serait même le cas dans un scénario de faibles émissions de gaz à effet de serre.

Pour la glaciologue **Heïdi Sevestre**, « **c'est un pilier de notre système climatique que l'on perd** ».

Selon elle, « *il est probable que cette disparition commence en septembre puis s'étende, petit à petit, aux autres mois de l'été. Il ne faut pas croire non plus qu'à compter de 2030, on n'aura subitement plus jamais de glaces de mer l'été en Arctique. Il y aura toujours des années avec et d'autres sans. Mais on devrait passer d'un phénomène ponctuel à quelque chose de plus en plus récurrent* ».

Et ce n'est pas forcément un drame que pour les ours blancs...

« *L'étude publiée cette semaine rappelle bien que les conséquences de cette disparition des glaces de mer l'été ne sont pas seulement locales.*

Elle évoque le risque d'augmentation des événements météorologiques extrêmes (canicule, feux de forêt...) à nos latitudes.

Ce point est très important : la banquise stabilise aujourd'hui tout le climat partout sur Terre. Ne serait-ce parce qu'elle est l'une des pompes de la circulation océanique [le stockage et le transport de chaleur, de carbone, de nutriments et d'eau douce à travers le monde].

Pour que cette circulation fonctionne, il faut des écarts de températures et de salinités importants entre les mers et les océans. La banquise joue un rôle essentiel sur ce point. Or, non seulement l'océan glacial Arctique se réchauffe, mais il reçoit beaucoup d'eau douce de la fonte des glaciers du Groenland. Autrement dit : les écarts de salinité et de températures s'amenuisent ».



Vous pouvez prendre connaissance de l'intégralité de l'article de recherche, que nous avons traduit [ICI](#).

VIDEO – LES SOULEVEMENTS DE LA TERRE : VERS UNE RADICALISATION DE L'ÉCOLOGIE ?

C'était sur France Culture. Alors qu'il était menacé de dissolution en mars après les incidents de Sainte-Soline, le mouvement Les Soulèvements de la Terre publie un ouvrage collectif soutenu par des chercheurs et des intellectuels de renom. La lutte écologique est-elle en train de connaître un tournant en France ? Depuis, SLT a été dissous par le gouvernement (affaire à suivre !)



Pour en parler, Guillaume Erner recevait : **Léna Lazare**, membre du mouvement Youth for Climate en France, **Lucile Schmid**, essayiste, femme politique et **Jean-Baptiste Fressoz**, historien des sciences, des techniques et de l'environnement. Voir la vidéo [ICI](#).

LE CNED MET EN LIGNE UN « B.A.-BA DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ », EN LIBRE ACCÈS

Le B.A.-BA du climat et de la biodiversité est une formation, proposée par le Cned, permettant à toutes les personnes qui le souhaitent, d'acquérir les connaissances fondamentales sur le changement climatique et la biodiversité. Il est le fruit d'une collaboration entre experts scientifiques reconnus et experts de la pédagogie numérique. La marraine et le parrain du projet ne sont, ni plus ni moins que **Jean Jouzel** et **Valérie Masson-Delmotte**.

La formation est constituée de cinq chapitres de la formation, réalisés à partir de constats scientifiques, et présentés sous une forme claire et accessible :

1) Changement climatique 2) Causes et atténuation 3) Conséquences et adaptation 4) Défi de la biodiversité, 5) Société et futurs.

Pour accéder au cours, c'est [ICI](#).



Se documenter

Le projet EACOP, l'une des multiples « bombes climatiques » dans le monde

Baptisé « East african crude oil pipe line » (Eacop), ce projet est la construction du plus long oléoduc chauffé au monde : il doit relier les gisements du lac Albert, dans l'Ouest de l'Ouganda, à la côte tanzanienne sur l'océan Indien. Soit un parcours de 1 443 kilomètres. Contrairement à ce que prétend TotalEnergie, ce projet c'est 34 millions de tonnes de Co2 par an (soit 5 fois les émissions actuelles de l'Ouganda).

Total va même jusqu'à prétendre que le projet a un « impact positif » sur la biodiversité ! 188 experts, dont certains membres du Giec, ont signé une tribune dans [Le Monde](#), le 8 mai dernier, pour marteler que « plus aucun nouveau projet fossile n'a sa place ».



[Video explicative Huffpost](#)

Une année semée d'embûches pour les négociations climat – retour sur les intersessions de Bonn (Réseau Action Climat)

Tous les pays se sont retrouvés à Bonn, du 5 au 15 juin, pour avancer sur la mise en œuvre des différentes décisions prises aux dernières COPs. Mais les blocages pour adopter un agenda démontrent les difficultés pour aboutir à des décisions politiques ambitieuses, afin d'accélérer l'action climatique en décembre prochain, lors de la COP28. Il aura fallu 9 jours de négociations rien que pour adopter l'ordre du jour; soit l'avant-dernier jour des intersessions.



L'essentiel des discussions est ainsi reporté à la COP28 et envoie **un très mauvais signal politique**. Cette situation s'explique par plusieurs dynamiques géopolitiques, en particulier par un déficit de confiance des pays du Sud envers les pays du Nord.

En effet, **les pays les plus responsables de la crise climatique** n'ont toujours pas réussi à tenir leur promesse en matière de financement.

Analyse sur Réseau Action Climat [ICI](#).

Le Parlement recule sur le « zéro artificialisation nette »

C'est un serpent de mer. L'objectif « zéro artificialisation nette » d'ici à 2050 prévu par **la loi Climat de 2021**.

Mais les élus locaux n'ont cessé de demander d'assouplir les modalités de cette mesure visant à limiter l'extension des villes et ainsi enrayer la **chute de la biodiversité**.

Le gouvernement, lui, n'est pas sourd à leurs demandes.

Alors qu'une proposition de loi venue du Sénat est examinée à l'Assemblée depuis le 21 juin, Christophe Béchu, ministre de la Transition énergétique et de la Cohésion des territoires, a même affirmé vouloir « **envoyer un signal au monde rural pour le rassurer** ».

Certaines propositions, comme permettre la « compensation » dès maintenant — on renature d'un côté, on détruit de l'autre —, chagrinent les défenseurs de l'environnement.

D'autant qu'en parallèle de cette proposition de loi s'ajoutent d'autres tentatives, des décrets par exemple, pour échapper au « zéro artificialisation nette ».

A lire sur [REPORTERRE](#)

[Transitionecologique.org](#) est un site sur lequel vous trouverez un cours en ligne, une revue de presse, et de nombreuses ressources (et tous les anciens numéros de Récits).



Soutenez Reporterre !

 **Reporterre**
Le média de l'écologie

AGENDA

7 au 9 juillet – Camp climat 2023 d'Alternatiba - Villeurbanne

Ce sera au CCO La rayonne à Villeurbanne. Retrouvez toutes les informations [ICI](#).

8 juillet – Aménager son jardin pour la biodiversité - Monsols Deux-Grosnes (69)

Comment accueillir la biodiversité chez soi ? Un diaporama présentera les aménagements qu'il est possible de mettre dans son jardin pour le rendre plus accueillant pour la faune. Cette présentation sera suivie d'un atelier pour construire des gîtes à chauve-souris. **Inscription obligatoire auprès de la CCSB par téléphone au 04 74 66 60 01 ou par mail à developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr** . Plus d'infos [ICI](#).

11 juillet – Visio « Rêver la campagne » (Envie d'R)

Un rendez-vous MENSUEL d'une heure co animé par les référents du Réseau Envie d'R pour découvrir les territoires qui peuvent vous accueillir et faire murir votre projet de d'installation à la Campagne par des questions/réponses lors du temps d'échange. Les infos [ICI](#).

12 juillet - Ma Grainothèque sauvage – Parc de Lacroix-laval

Ce sera de 9 h 30 à 10 h 30 au Domaine de Lacroix-Laval. Venez apprendre les secrets des fleurs sauvages qui peuplent les prairies du parc ! La balade sera suivie d'une initiation aux techniques de récolte, de tri et de conservation des graines sauvages. Public adulte et enfants à partir de 7 ans.

Inscription indispensable (places limitées)

Cette sortie est animée par **Arthropologia**, et organisée dans le cadre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible Serres et Planche, par la Métropole de Lyon et les Parcs métropolitains. A noter qu'une autre journée est prévue le 30 août.

Plus d'infos (et inscriptions) [ICI](#). Et [ICI](#) pour le 30 août.

13 juillet - Les milles et un mystères de la forêt Dombiste - Monthieux

Partez en famille ou entre amis le jeudi 13 juillet à 14h à la découverte des quelques forêt présentes en Dombes pendant un après-midi accompagné d'une animatrice de FNE Ain.

Dombes Tourisme et France Nature Environnement de l'Ain vous propose de partir à la découverte d'une forêt de la Dombes. Le sol particulièrement humide de ce territoire entraîne la croissance d'essences d'arbres bien spécifiques. L'animateur nature de FNE Ain qui vous accompagnera vous proposera de multiples approches pour appréhender ce milieu : sensorielle, expérimentale, naturaliste, ludique... etc. De plus, tout le matériel nécessaire à votre exploration et à vos observations vous sera fourni lors de la sortie.

Plus d'infos [ICI](#).

15 juillet – Chantier nature - Semnoz

Chantier participatif pour tous au jardin alpin du Semnoz. Venez découvrir la flore des alpes en vous remontant les manches pour aider la nature. En plus du chantier nous vous proposons un pique-nique nature agrémenté de plantes sauvages. Pour plus d'informations contactez : eedd-haute-savoie@fne-aura.org
Évènement gratuit organisé par la ville d'Annecy, la station de Semnoz et FNE 74.

Plus d'infos [ICI](#).

18 juillet – Jeux de pistes autour de la biodiversité - Belleville en Beaujolais

Découverte de différents aménagements du refuge pour favoriser la biodiversité. Pour vous aider : fourniture d'un livret et panneaux explicatifs répartis dans le site. *À partir de 8 ans accompagnés d'un adulte.*

Plus d'infos [ICI](#).

19 juillet – Atelier pollinisateurs - Villeurbanne

Ce sera au Parc de la Feysine, 12 Avenue Monin, 69100 Villeurbanne et c'est proposé par **Arthropologia** Avec vos filets à papillons et vos boîtes loupes, venez découvrir le monde fascinant des pollinisateurs. Tout public. Enfant à partir de 6 ans ! Plus d'infos [ICI](#).

AGENDA

20 juillet Soirée Multifresques - Lyon

La Maison de l'Environnement et la Fresque de la Biodiversité vous proposent tous les 3ème jeudi du mois, des soirées multifresques. Pour cette première soirée les thèmes abordés sont l'écologie, la biodiversité. Plus d'infos [ICI](#).

22 juillet Sortie vélo – Zones humides près de Lyon

Une sortie à vélo jusqu'au cœur des zones humides (et fraîches !) autour de Lyon. Ce sera de 9 h 30 à 12 h 30. En compagnie de Kevin du Permacooltour. Vélo fourni si besoin. Plus d'infos [ICI](#).

12 au 14 septembre 2023 parcours « Entreprendre Autrement » (Ardèche)

Les associations **AMESUD** et Le **Mat Ardèche** lancent un nouveau parcours découverte de l'économie sociale et solidaire : « Entreprendre Autrement » à destination des 18 – 30 ans.

Au menu : visites d'entreprises, d'associations, de coopératives, chantiers collectifs, jeux coopératifs, temps conviviaux... Cette année le secteur géographique retenu se situe entre Boffres, Pailharès et St Sauveur de Montagut. Seront rencontrées les structures suivantes :

- **Grain & Sens** – un collectif d'activités, un lieu d'accueil et d'hébergement, avec l'association The Wooden House organisatrice de séjours linguistiques, et les paysans boulangers La Pelle des Coyotes - au Domaine de Lavenant à Boffres.
- **SCIC Nectardéchois** – un atelier de transformation de fruits en jus en Société Coopérative d'Intérêt Collectif à Pailharès.
- **Auberge de Boffres** – une restauration à base de produits locaux en Société coopérative et participative à Boffres.
- **La Chèvre et le Chou** – une épicerie associative, et un magasin de producteurs Aux Sources à St Sauveur de Montagut
- **La Fourmilière** – un tiers-lieu de la transition écologique et sociale et une école associative à Vernoux-en-Vivarais.
- **Pollen SCOP** – une coopérative d'entrepreneurs-salariés.

Nombre de places limité / préinscription obligatoire avant le 20 août 2023. Le lien pour s'inscrire c'est [ICI](#)

16 et 17 septembre Trois évènements proposés par la LPO

Sortie Nature le 16/09 : **découverte des arbres remarquables** (à Curis au Monts d'Or)

Conférence le 16/09 : À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la LPO vous propose une présentation/diaporama pour découvrir **l'univers des arbres**. Ce sera aussi à Curis au Monts d'Or.

Sortie Nature le 17 /09 : **Découverte des arbres** (à Chazay d'Azergues).

Toutes les informations sur l'agenda de la LPO [ICI](#).

Du 18 septembre au 18 octobre – Edition 2023 Amap en fêtes

AMAP en Fêtes c'est une **multitude d'évènements locaux** organisés par des groupes de citoyen·ne·s et des paysan·ne·s en AMAP !

Ces événements permettront à tou·te·s de découvrir ce qu'est une AMAP, et d'aborder de nombreux sujets en lien avec l'alimentation durable et l'agriculture paysanne ! Concrètement, sur une période de 4 semaines, les AMAP organisent une multitude d'événements sur tout le territoire français !

Initié par les réseaux AMAP Loire et Isère, AMAP en Fêtes est aujourd'hui porté par de nombreuses AMAP qui organisent des visites de fermes, des portes-ouvertes d'AMAP, des chantiers participatifs, des ateliers, des conférences, etc.

Plus d'infos et voir la carte des rdv : [ICI](#).



AGENDA

Agenda de l'ADDEAR

05 juil 2023 18:15-22:30

Café installation transmission reprise d'une ferme en élevage bovin

Une soirée pour les porteurs de projet agricole, les paysans et paysannes souhaitant transmettre un jour leur ferme, les acteurs de l'installation et de la transmission agricoles du territoire... Échanger, s'ouvrir à la rencontre, ou simplement participer discrètement par une oreille attentive au témoignage de Nadège DOUAY, éleveuse de vaches à Longessaigne et de Simone et Joel Marjollet, qui lui ont transmis leur ferme.

06 juil 2023 09:30-13:00

Accueil collectif de porteurs de projets

Un accueil collectif de porteur-se de projet agricole et agri-rural, pour présenter votre projet et de découvrir comment l'ADDEAR 69 peut vous accompagner dans votre parcours à l'installation.

06 juil 2023 14:00-17:00

Temps d'information sur le dispositif de test agricole, à destination des porteurs de projet

Le Test Agricole : Comment ça marche ? Est-ce pour moi ? ». Un temps pour comprendre les objectifs et le fonctionnement des espaces test agricoles (ETA), appréhender les nouvelles possibilités qu'offre l'ETA de l'ADDEAR et analyser l'intérêt du test pour son projet d'installation.



07 sept 2023 09:00-16:30

Accueil collectif de porteurs de projets et Visite de ferme: "Parcours paysans" Petits Fruits ouvert à tous

Les « Accueils collectifs » sont des moments privilégiés pour rencontrer d'autres porteurs.euses de projet qui, comme vous, souhaitent créer une activité qui leur ressemble. Un 1er temps pour rencontrer l'ADDEAR, parler de votre projet, échanger avec d'autres et trouver les 1ères ressources pour avancer sur votre projet

L'ADDEAR vous propose au travers de visite de ferme de découvrir ou redécouvrir une production. L'occasion pour vous d'ouvrir votre champs des possibles et/ou de conforter votre choix de production. Un moment pour appréhender un parcours à l'installation et d'échanger sur des pratiques culturelles et des données technico-économique.

Parcours Paysan: Visite d'une ferme en Petits Fruits Bière

05 oct 2023 09:30-13:00

Accueil collectif de porteurs de projets

Inscription auprès de Florent : addear69.ap@gmail.com

AMAP Auvergne Rhône-Alpes, Cycle de rencontres web

Décryptons l'agriculture paysanne ! (9 RDV en 2023)

Vous êtes curieuses de en apprendre plus sur le monde agricole et ses enjeux politiques, mais sans trop enfilez vos bottes pour l'instant ?

Parfait ! Rendez-vous sur un (ou plusieurs) rendez-vous du cycle de 9 web-rencontres pour décrypter l'agriculture paysanne et ses enjeux actuels, avoir des clés et des outils pour agir pour maintenir et développer cette agriculture résiliente et soutenir les fermes.

Un rendez-vous tous les mois, un mercredi soir de 19h à 20h30 en visio. Pour vous inscrire à un ou plusieurs temps d'échange sur 2023, un seul clic : <https://framaforms.org/cycle-de-web-recontres-2023...>

AGENDA – Evènement national

N'oublions (certainement) pas nos ami.es des Incroyables Comestibles qui organisent les 29 et 30 juillet Les Incroyables Journées ! C'est en Bretagne (belle région ☺ !)

Deux jours de rencontres festives en Bretagne pour un temps d'immersion dans un écolieu de Vie et d'activités.

Deux jours pour nous rencontrer et tisser nos liens, source de notre résilience.

LES INCROYABLES JOURNEES
LA RENCONTRE ANNUELLE DES INCROYABLES COMESTIBLES

29 & 30 juillet 2023
FETE - CONFERENCE - ANIMATIONS - ATELIERS

Samedi	Dimanche
A partir de 10h Temps d'accueil	10h - 12h Espace d'échange des possibles
12h à 14h Repas partagé	Outil d'intelligence collective
14h à 16h Ateliers constructions Grainothèques nomades Potagers urbains DESIGN au jardin	Réseaux et contribution au commun
17h à 19h Assemblée générale Ordinaire	Un jardin partagé, et après ?...
A partir de 20h Scène ouverte musicale avec des musiciens du coin	12h à 14h Repas partagé
	14h à 15h Balade gourmande
	16h à 18h Conf'échange sur la permaculture avec Grégory Roche
	19h - Cloture

Écolieu L'ARONDE A LANGUEDIAS (22)

Reservez vos places sur www.helloasso.fr ou en flashant ce QRcode

Camping & restauration sur place

Retrouvez toutes les infos sur : www.lesincroyablescomestibles.fr
En savoir plus sur l'écolieu : <https://www.facebook.com/ArondeLanguedias>

Le mouvement des Incroyables comestibles est toujours aussi vivant par les initiatives locales qui fleurissent, se structurent, se transforment en même temps que les citoyen.nes impliquées partout en France.

Nous observons ces changements avec la joie de voir autant de belles dynamiques qui demandent à être communiquées et surtout se rejoindre !

Au programme :

- Ateliers de construction de potagers et grainothèques nomades pour vos projets collectifs,
- Ateliers d'intelligence collective,
- Assemblée générale de l'association,
- Temps d'échange et conférence sur la permaculture avec [Grégory Roche](#),
- Concert le samedi soir pour célébrer nos initiatives citoyennes partout en France.

INSCRIPTION SUR HELLO ASSO

<https://www.helloasso.com/associations/les-incroyables-comestibles-en-france/evenements/les-incroyables-journees-2023>

Venez en famille on a des jeux !!

Amenez vos instruments de musiques ou de cirque :)

>> Animaux en liberté (canards d'inde et poules) --> laissez votre chien en garde pour plus de sûreté pour nos animaux.

Dodo possible sur place, restauration et buvette locale.

Entrée gratuite.

Stand Incroyable pour soutenir le mouvement avec la Bidule (la bière des IC Cergy), des panneaux de citations pour vos jardins, des tee-shirts, des boîtes à ressources...

PARTAGEZ L'ÉVÉNEMENT DANS VOS GROUPES LOCAUX ET DANS VOTRE RÉSEAU POUR NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CET ÉVÉNEMENT.

POUR NOUS, ET BIEN PLUS QUE NOUS !

« Les Incroyables Comestibles » est un mouvement mondial d'innovation sociale, lancé en 2008, par un groupe citoyen de Todmorden. L'objectif est de créer une abondance gratuite de nourriture à partager pour tous, dans une démarche d'autonomie alimentaire locale, saine, durable, engagée et inclusive. Visiter le site : [ICI](http://ici)

« Récits »... Pour faire quoi ?

L'objet de l'association RECITS est de contribuer à la création de liens entre les acteurs.trices de la transition écologique sur la région Auvergne Rhône-Alpes.

En effet, le constat est, malheureusement, le suivant : beaucoup de personnes, d'associations, de collectifs, de petites entreprises, font déjà des choses extraordinaires, mais nous pâtissons toutes et tous d'une logique de « **travail en silo** ».

Autrement dit, nous avons une multitude de *petits réseaux* mais qui ne sont pas connectés entre eux !
Or, développer de la capacité de résilience sur un territoire, c'est bien, avant tout, créer du lien entre les individus et « forces » qui oeuvrent à cette résilience !

Les projets auxquels nous nous intéressons peuvent être très divers : entreprises écoresponsables (avec une nette préférence pour le système coopératif !), tiers-lieux, éco-villages, hameaux, fablabs, fermes partagées, collectifs porteurs d'un projet citoyen d'énergie renouvelable, circuits courts et Amap, néo-artisanats, etc.

Nous accordons aussi une grande attention aux circuits de formation et aux réseaux d'échanges de savoirs.

Pour cela, nous tentons, très modestement et à la mesure de nos moyens, d'apporter notre pierre à l'édifice :

1) Avec l'animation et le développement de deux groupes FB et LinkedIn. Ils sont plus précisément axés sur des **problématiques professionnelles** (reconversions dans la visée de la « transition écologique », création d'entreprise écoresponsables...)

- <https://www.facebook.com/groups/644658780494129>
- et <https://www.linkedin.com/groups/12720983/>

Ces deux groupes rassemblent déjà plusieurs dizaines de partenaires et d'acteurs de l'accompagnement à la transition écologique sur la région, avec des échanges d'informations pratiques (dates à ne pas manquer, actualités de chacun...). Ces groupes offrent aussi la possibilité aux « porteurs de projets » de découvrir éventuellement leur futur.es associé.es !

2) En lien avec le site « Urgence écologique », transitionecologique.org, nous entendons aider à la vulgarisation des informations scientifiques. Ces informations peuvent également être très largement inspirantes pour nos initiatives (notamment en rapport avec les **parties 7 et 8 du site**, consacrées aux *solutions*).

3) Avec la publication de cette lettre mensuelle, nous diffusons des textes de réflexion, des interviews – pour documenter de belles initiatives -, des annonces d'opportunités, des informations sur les reconversions professionnelles, une rubrique « se documenter » et un agenda...

Vous souhaitez participer ?

Vous pouvez le faire sous différentes formes et en fonction du temps dont vous disposez.

Récits est une initiative entièrement militante et bénévole.

Chacun.e peut apporter sa contribution, aussi modeste soit-elle :

- en nous faisant parvenir un mail (assorecits@gmail.com) pour nous informer d'un événement (et assurer ainsi une véritable couverture de l'agenda qui, pour l'instant, reste très lyonnais),
- en nous envoyant une petite note de lecture, une proposition d'article, d'interview...
- en nous faisant connaître de nouveaux lieux, de nouvelles associations ou coopératives
- ou en participant au **groupe FB ou LinkedIn** (pour ce qui s'agit des problématiques de reconversions professionnelles)...